



## **CONSEIL D'ÉCOLE EXTRAORDINAIRE** **Mardi 02 février 2021**

### **Membres présents :**

**Directeur de l'école :** Sébastien GALARD  
**Secrétaire de Direction :** Catherine BORNE

### **Enseignants :**

**MS :** GRANNEC Myriam

**GS :** DUPLAND Corine

**CP :** RAJIB Sophie, JOSEPH-EDOUARD Jean-Philippe

**CE1 :** CARRIE Annelise, DE NARDI Catherine

**CE2 :** ESBEN BIYI Isabelle, BENJELLOUN Mouna

**CM1 :** BIDAN Elisabeth, CHARI Khadija, HACHAMI Hasnaa

**CM2 :** HOFFMANN Christophe, PIGNEDE Clémence

**Professeurs d'arabe :** BELFAKIH Youssef, FAHRAOUI Ramsiss

### **Parents élus au Conseil d'école :**

**PEEP :** OUTALEB Imane, IRAQI ATTAF Hind, BENDRA Sarah, Rania ATTAF DARID, GOUBEAU Céline, Hiba BENNANI et DIOURI TAYAA Saoussane

**UCPE :** BENNANI BENNIS Kenza, MYARRA BENNANI Zineb, SABRI Bouchra, FARIDI SEBTI Wadad et BERRISSOUL Nawel

**APEEF :** SBIYAA Kaoutar, MEDDAH Yasmina et BOUDHINA Khadija

### **Membres excusés :**

**Monsieur le Chef du pôle Casablanca-Mohammedia :** Stéphane SACHET

**Monsieur le Directeur administratif et financier :** Benoît CHEMINAL

**Monsieur l'Inspecteur de l'éducation nationale :** Georges ALZINA

**Monsieur le Consul Général de France :** Serge MUCETTI

### **Ordre du jour :**

**1/ PRESENTATION DE LA NOUVELLE ORGANISATION DE LA SEMAINE DE CLASSE DES ELEVES**

**2/ CONSULTATION POUR AVIS DU CONSEIL D'ÉCOLE**

La séance est ouverte à 17H00.

Déclarations lues par les associations de parents d'élèves et les enseignants :

Annexe 1 : Déclarations de l'UCPE

Annexe 2 : Déclaration de la PEEP

Annexe 3 : Déclaration des enseignants

M. Galard se propose d'organiser une réunion de réflexion et de travail avec les 3 associations autour de la thématique des garderies et des ateliers périscolaires.

Le Directeur rappelle que le vote concernera l'ensemble du dispositif qui sera présenté en point 1 de ce conseil d'école, incluant la modification des horaires de classe.

Le Directeur remercie tous les acteurs de cette nouvelle organisation, que ce soit les APE ou les enseignants pour le soutien réciproque qu'ils s'apportent et la qualité des échanges qu'il a eu avec eux pour aboutir à la mise en place de ce dispositif. Il souligne l'investissement des enseignants et la résilience dont ils font preuve pour continuer à assurer des apprentissages de qualité et le suivi des élèves malgré les conditions qui s'imposent à nous tous.

## **1/ PRESENTATION DE LA NOUVELLE ORGANISATION DE LA SEMAINE DE CLASSE DES ELEVES**

Depuis le mois de décembre l'équipe de direction du Pôle travaille sur l'augmentation du temps de présence des élèves à l'école en étroite collaboration avec le bureau de l'IEN de la zone Maroc, le SCAC et les équipes pédagogiques de chaque école.

Au moins de décembre plusieurs constats ont permis de guider cette réflexion :

- Nécessité que le nouveau dispositif ne mette pas à mal celui existant
- Nécessité de régularité de l'emploi du temps pour les élèves, les apprentissages et l'organisation des familles
- Nécessité que le nouveau dispositif soit une amélioration de l'existant
- Nécessité de maintenir un niveau de respect des protocoles sanitaires équivalent à l'existant

Les équipes pédagogiques ont retenu le principe de l'augmentation du temps de présence des élèves de 30 minutes sur chaque demi-journée (matin et après-midi) comme fonctionnement assurant une cohérence pédagogique sans perturber l'existant. Cela permettra d'accueillir chaque élève deux heures de plus par semaine.

Cette évolution n'est possible qu'en « déchargeant » les enseignants de l'enseignement en distanciel 100%. Il sera donc mis en place une mutualisation de l'enseignement aux élèves en tout distanciel au niveau du pôle :

- Des groupes 9 à 16 élèves seront constitués en regroupant les élèves en distanciel des différentes écoles et d'un même niveau
- Un enseignant dédié (déchargé de classe) aura la charge d'un groupe

- Chacun de ces enseignants sera en « résidence » dans une école et suivi par le Directeur et le conseiller pédagogique du bureau de l'IEN de la zone Maroc
- Finalisation de la mise en place de ce dispositif durant la semaine qui précédera les vacances d'hiver

Le Directeur précise que cette organisation représente un effort important des équipes pédagogiques. Les enseignants sont ainsi à la limite de leur temps de service tout en ayant à gérer la partie distancielle de l'enseignement hybride ainsi que de nombreux éléments liés à la situation : communication accentuée avec les familles, réunions de concertation plus nombreuses...

Le groupement des établissements en gestion de l'AEFE de Casablanca-Mohammédia mobilisera également des moyens importants en consacrant un nombre d'enseignants conséquent pour l'enseignement distancielle 100%. Ces enseignants étant exclusivement consacrés à ces petits groupes d'élèves et accompagnés par l'équipe des Directeurs et de l'IEN de la zone Maroc.

Horaires proposés à l'avis du conseil d'école :

<b>Garderie</b>	<b>Ecole</b>	<b>Garderie</b>
<b>7h35-8h00</b>	<b>8h10-11h40</b>	<b>11h40-12h15</b>

<b>Garderie</b>	<b>Ecole</b>	<b>Garderie</b>
<b>12h35-12h55</b>	<b>13h05-16h35</b>	<b>16h35-17h30</b>

- Ouverture du portail pour les élèves à 8h00 et 12h55.
- Ouverture du portail maternelle pour les parents à 11h30 et 16h25.
- Une récréation de 15 minutes par niveau de classe est organisée durant chaque demi-journée.

L'organisation du temps d'enseignement est de 14 heures en présentiel pour les élèves dont 2 heures d'enseignement de langue arabe. Les 2 heures de cours supplémentaires permettront d'accorder une place plus importante aux apprentissages dits « non-fondamentaux » et aux projets pluridisciplinaires qui étaient abordés principalement en distancielle.

Face à l'inquiétude des parents au niveau des acquisitions des enfants, les associations demandent si l'on peut avoir un comparatif de niveau entre cette période et une période dite normale.

Il est répondu que lors du premier conseil un point a été fait concernant les apprentissages de chaque niveau de classe et qu'il sera à nouveau reconduit lors des deux prochains conseils d'école. Autre sollicitation : suite au sondage du choix du mode d'enseignement effectué pour la période à venir, y a-t-il possibilité de changement du distancielle vers le présentiel.

Jusqu'à présent cela a toujours été validé car nous pensons que le retour à l'école est ce qu'il y a de mieux pour l'enfant et son épanouissement.

La partie distancielle de l'enseignement hybride se poursuivra avec le padlet et beneylu et sera allégée par l'allongement des deux heures de classe.

Il y a 142 élèves en 100% distancielle sur le pôle dont 45 sur Renan.



Afin d'organiser au mieux la passation, les enseignants des classes informeront les élèves en 100% distanciel la semaine prochaine des changements et travailleront conjointement avec les nouveaux enseignants pour leur communiquer les outils et le suivi mis en place jusque-là. L'enseignant de langue arabe qui assure le suivi des élèves en distanciel devrait être maintenu.

L'avantage de ce nouveau dispositif est que les enfants en distanciel auront tous les jours des visios et un enseignant disponible pour les aider et assurer le suivi au quotidien. Ils n'auront plus qu'un seul référent.

Suite à ce conseil d'école, le jeudi 4 février une information détaillée du nouveau dispositif sera envoyée à l'ensemble des familles de l'école.

Le sondage sur les choix du mode d'enseignement pour la période mars/avril sera ensuite envoyé aux familles le vendredi 5 février.

## **2/ CONSULTATION POUR AVIS DU CONSEIL D'ECOLE**

Le conseil d'école est consulté pour avis concernant le dispositif d'allongement du temps de présence des élèves présenté par le Directeur en point 1 (incluant le changement d'horaires) :

Pour : **26**  
Abstention : **5**  
Contre : **0**

Fin du conseil d'école : 18H15

Secrétaires de séance :                      UCPE    PEEP    APEEF

## **C. BORNE**

## ANNEXE 1

### Déclaration liminaire du Bureau de l'UCPE Renan La Garderie UCPE Renan

Par la présente déclaration, nous souhaitons porter à la connaissance des membres du Conseil d'école d'Ernest Renan ce qui suit :

Depuis le début de cette pandémie mondiale, nous, en tant qu'association des parents d'élèves, avons œuvré sans relâche, en collaboration étroite avec l'école, au maintien du bien-être de nos enfants. Nous avons également mis un point d'honneur à entretenir une écoute active auprès des parents d'élèves.

Parmi les points les plus importants de notre action, celui de la garderie. Il y a plus de 20 ans, l'UCPE Renan a mis en place la garderie dans notre école pour flexibiliser le dépôt et la récupération des enfants avant et après la classe.

Nous tenons à vous informer que depuis mi-mars 2020, nous avons maintenu 100% des salaires de nos gardiennes. Ces salaires sont habituellement financés par les frais de garderie et complétés par les petits plus que nous récupérons des activités périscolaires.

Aujourd'hui, nous sommes face à une double problématique :

1. Nous n'avons pas pu mettre en place les activités
2. Nous n'avons pas eu le nombre d'inscrits habituels (70 inscrits au lieu de la centaine largement dépassée en temps normal)

Et pour compléter l'information, nous n'avons pas les classes de CE1 cette année (garderie tournante des CE1 entre l'UCPE et la PEEP).

La conséquence directe est qu'à l'heure où nous partageons ces informations avec vous, nous pourrions assurer les salaires jusqu'au mois d'avril inclus.

Nous continuons, bien évidemment, à chercher des solutions et à espérer que nous reviendrons à un rythme scolaire normal, du moins à la prochaine rentrée mais en attendant, il nous faut trouver un moyen pour finir cette année scolaire. Cette garderie est, certes, une bénédiction pour les parents mais elle constitue également un avantage significatif que l'école met en avant auprès de ces mêmes parents.

Aussi, nous comptons sur la qualité de la relation et de la collaboration qui nous lie pour que l'école, le réseau AEFÉ nous aide à trouver une solution pour que nous puissions continuer à délivrer le même service et que nos 4 gardiennes puissent garder leur emploi.

Avec nos remerciements anticipés les plus sincères.

Le Bureau de l'UCPE Renan



## Déclaration liminaire

### Représentants des parents d'élèves de l'école Ernest Renan UCPE

Monsieur le Directeur,

Nous remercions le pôle Casa-Mohammedia d'avoir entendu nos demandes concernant les dispositifs d'enseignement mis en œuvre dans les écoles primaires depuis octobre 2020.

Nous regrettons le fait d'avoir **été informés tardivement** des nouveaux horaires, juste 1 semaine avant leur vote consultatif en conseil d'école extraordinaire et de **ne pas avoir été invités à participer aux concertations**, comme **partenaires à part entière**, conformément à la décision prise au cours de la « Rencontre entre les APE et le service de coopération culturelle », qui a eu lieu le 16 octobre 2020. Cette information tardive nous a pas permis de sonder les parents dont les enfants sont 100% en distanciel.

Ce courrier ne transmet pas **de revendications** mais **des besoins humains**, universels, dont celui d'apporter à nos enfants, vos élèves, **un apprentissage scolaire et un développement psychologique optimal**.

Nous avons **choisi** pour nos enfants, en pleine **conscience**, un **système scolaire**, dont nous sommes convaincus, **satisfera ce besoin**. Nombreux de nos enfants ont passé un test pour ouvrir les portes de ce système, à des âges que d'aucuns considéraient inhumains. Nous, parents d'élèves, avons conduit nos enfants à le faire.

Nous avons **maintenu nos enfants à l'école Ernest Renan**, malgré l'éloignement pour certains et/ou le manque de moyens financiers pour d'autres (et ils sont nombreux !), car nous avons un **fort sentiment d'appartenance pour Notre école**.

Aujourd'hui, **nous sommes inquiets**. La crise sanitaire liée au Covid19 a troublé ce système scolaire et y a entraîné des changements profonds.

**La réduction, de plus de moitié, du temps scolaire** depuis presque un semestre, a entraîné selon certains parents :

- une **baisse du niveau scolaire**
- une **augmentation des disparités entre les élèves**
- une **réduction de l'éveil culturel** par réduction du temps imparti à des enseignements obligatoires dans le cursus du primaire tels que les arts plastiques, les arts du vivant, l'éducation physique, l'anglais, l'initiation au développement durable...
- une **radicalisation de la difficulté d'apprentissage de la langue arabe**

Nous profitons du vote consultatif de ce jour, pour vous faire part de certaines de nos propositions.

#### - **Extension du temps scolaire de 30 minutes quotidiennes**

Nous considérons que l'extension du temps horaire de 30 minutes quotidiennes **est un réel avantage et nous remercions l'ensemble de l'équipe pour cette proposition positive pour l'ensemble des élèves**.

#### - **Augmentation du temps de garderie à l'école**



AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT  
FRANÇAIS À L'ÉTRANGER  
ÉCOLE Ernest RENAN  
1 rue de la Pie – Oasis  
CASABLANCA - MAROC  
☎ 00 212 (0)5 22 25 04 16  
E-Mail : [ecole.renan@lenmaroc.org](mailto:ecole.renan@lenmaroc.org)



Nous proposons d'augmenter le temps de garderie à l'école en organisant : - des **cours de soutien** pour les élèves ayant des difficultés scolaires - des **ateliers ludiques** de certains **enseignements obligatoires et abandonnés**.

Ces enseignements pourraient être effectués par des vacataires validés avec l'école dans le respect le plus total des mesures sanitaires et des protocoles en vigueur.

Nous sommes conscients que ces propositions nécessitent une **réflexion collective**. La période complexe que nous vivons actuellement nous l'impose. L'équipe de l'UCPE est disponible et nous avons la volonté d'accompagner l'équipe pédagogique sur ce type de réflexion. Aujourd'hui, nous voulons continuer à construire, ensemble, avec le corps enseignant et l'administration, un avenir SEREIN pour tous les acteurs et OPTIMAL quant à son objectif UNIQUE : créer une organisation optimale pour et au service des élèves.

Le Bureau de l'UCPE Renan



## ANNEXE 2

### DECLARATION DE LA PEEP

Nous remercions nos enseignants et nos équipes pédagogiques pour l'investissement considérable dont ils font preuve auprès de nos enfants au sein de nos écoles.

Nous sommes reconnaissants de l'augmentation du temps de présence des présents mais nous émettons des réserves quant à la situation des distanciels qui vont d'une part être exclus de leur école et d'autre part qui vont devoir subir une nouvelle rentrée en milieu d'année ce qui sera psychologiquement éprouvant pour eux.

Pouvez-vous nous confirmer que le vote d'aujourd'hui ne concerne que les nouveaux horaires des présents sur Renan ?

Pouvez-vous l'inscrire de manière lisible dans le compte-rendu ?



## ANNEXE 3

### DECLARATION DES ENSEIGNANTS

Chers parents,

Nous partageons tous que c'est à l'école que les enfants apprennent le mieux. En tant qu'éducateurs nous évaluons et faisons évoluer en permanence, notre action pédagogique afin d'assurer aux élèves la meilleure formation possible. La scolarisation adaptée de cette année est une conséquence de la crise sanitaire indépendante de toute volonté.

La situation est difficile pour toute la communauté éducative : les enfants, les familles, et les enseignants. Nous souhaitons tous un retour à la normale avec la totalité des élèves dans nos classes mais la crise, que nous pensions temporaire en septembre, semble s'installer dans la durée jusqu'à la fin de cette année scolaire.

A la rentrée du mois de mars, les groupes travailleront 30 min de plus chaque demi-journée, soit 2h d'enseignement en plus par élève, par semaine. Cela peut vous sembler peu, mais c'est plus que s'ils étaient venus 3h le mercredi matin, ce qui n'aurait représenté qu'1h30 par enfant, par semaine. Cela aurait aussi déséquilibré l'avancée du travail de chaque groupe.

L'allongement de la demi-journée comporte, au contraire, quelques avantages : maintenir le rythme actuel et ne pas créer de déséquilibre entre les groupes du matin et de l'après-midi.

Si chaque enfant n'est que 2h de plus à l'école, cela ajoute 4h de présence pour les enseignants. L'organisation mutualisée de l'enseignement en tout distanciel est un des seuls moyens de libérer du temps pour les enseignants qui seront dorénavant 7h par jour devant élève.

Cette crise sanitaire demande une grande capacité d'adaptation à tout le monde. Nous espérons pouvoir compter sur la confiance des familles dans ce nouveau dispositif proposé dès la rentrée.

L'équipe pédagogique de l'école